



L'AUDACE MAITRISÉE,  
UNE PASSION PARTAGÉE :

# LES TRAVAUX SUR CORDES !

- Des solutions **innovantes** pour résoudre les difficultés d'accès du BTP.
- Un mode d'intervention **performant** et conforme à la **réglementation** complémentaire à l'échafaudage ou aux nacelles automotrices.
- Des entreprises **spécialisées** en travaux d'accès sur cordes pour réaliser des travaux du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Industrie
- Des femmes et des hommes **doublement compétents**, dans les métiers de la construction et dans les techniques d'accès sur cordes.

Maîtres d'Ouvrages, afin de résoudre vos problèmes d'accès difficiles, les entreprises de Travaux sur Cordes vous apportent, **expertise** en terme de sécurité, **compétence** dans les savoir-faire métier, **qualité** dans les réalisations les plus ardues, **respect de l'environnement** par la légèreté des moyens utilisés, **souplesse et faculté d'adaptation** face à vos défis de la construction et de la maintenance



## ■ ■ ■ QUAND AVOIR RECOURS AUX TRAVAUX SUR CORDES ?

- Après une évaluation préalable comparée des risques : En cas **d'impossibilité technique** de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs,
- Lorsque l'évaluation des risques établit que l'installation ou la mise en œuvre d'un équipement collectif est susceptible **d'exposer les travailleurs à un risque** supérieur à celui résultant de l'utilisation des techniques de positionnement au moyen de cordes.

## ■ ■ ■ COMMENT RECONNAÎTRE UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE ?

- Le respect des exigences réglementaires pour être effectif, impose aux entreprises qui réalisent des travaux sur cordes d'être **véritablement spécialisées** : Formation et certification du personnel cordiste. Matériel normalisé et contrôlé. Procédures formalisées d'intervention.
- Le **SFETH**, Syndicat des Entrepreneurs de Travaux en Hauteur regroupe les acteurs majeurs de la profession et ce partout en France.
- Depuis 2008, Qualibat a mis à la disposition des donneurs d'ordre la certification **QUALIBAT 1452**, travaux d'accès difficile sur cordes. Il s'agit de la reconnaissance formelle par un organisme certificateur de la capacité d'une entreprise à réaliser des travaux dans l'activité Travaux sur Cordes.

## ■ RÉFÉRENTIEL D'ATTRIBUTION:

- Formation et certification **CQP cordiste niveau 2** d'au moins 50 % du personnel évoluant sur cordes.
- Matériel de progression et de sécurité fourni et **contrôlé périodiquement** par l'entreprise à l'ensemble du personnel salarié et intérimaire.- recours à l'intérim inférieur à 40 % du personnel cordiste
- Formalisation des procédures et justification systématique du recours aux techniques de travaux sur cordes.
- Liste de chantiers de référence illustrant les précédents critères.

## ■ ■ ■ POUR QUELLES ACTIVITÉS ?

### TRAVAUX PUBLICS :

- Purges, minage, reprofilage
- Confortement par ancrage, forations, parois clouées.
- Paravalanches
- Protection par pose de filet, grillage , écrans pare pierres
- Protection par béton projeté.

### TRAVAUX URBAINS :

- Maçonnerie, Peinture
- Etanchéité
- Couverture, plomberie
- Tuyauterie, ventilation
- Serrurerie métallique
- Nettoyage
- Evénementiel
- Dispositifs antichute & filets de sécurité

### TRAVAUX EN INDUSTRIE :

- Entretien et maintenance en hauteur ou d'accès difficile
- Travaux sur canalisations , haubans
- Peinture, Soudure
- Inspection Expertise :
- Inspection photographique
- Contrôles non destructifs